

LIGNES DIRECTRICES POUR L'ÉMISSION DES ADHÉSIONS EN NOMBRE

Mises à jour : février 2017

Adhésions en nombre

Le Parti conservateur du Canada permet l'achat des cartes de membres en nombre par les Associations de circonscription électorale (ACÉ) et les Campagnes d'investiture, au nom des personnes qui souhaitent devenir membres du Parti national.

Les adhésions en nombre sont des adhésions et des frais recueillis et déposés par l'ACÉ ou la Campagne d'investiture. L'ACÉ ou la Campagne d'investiture dépose les frais d'adhésion reçus des particuliers et émet un chèque de l'ACÉ provenant du même compte que pour les frais d'adhésion recueillis. Ceci permet à l'ACÉ d'accepter les frais d'adhésion payés en chèques personnels qui comprennent un don à l'ACÉ en plus des frais d'adhésion, de déposer les fonds à leur compte et d'émettre un chèque de l'ACÉ au Bureau national avec les formulaires d'adhésion recueillis.

Une fois qu'un compte bancaire d'investiture a été ouvert, le Parti conservateur du Canada permettra aux candidats à l'investiture de soumettre en nombre/bloc/lot les adhésions payées avec les fonds du compte bancaire de la campagne d'investiture à la condition qu'ils respectent les lignes directrices ci-après.

Soumission des demandes d'adhésion en nombre :

1. Les envois d'adhésions en nombre (en lot) doivent être soumis par un représentant de l'ACÉ ou par un Candidat à l'investiture, à l'attention des Services aux membres du Bureau national, situé au 66, rue Slater, bureau 1800, Ottawa (ON) K1P 5H1.
2. Les adhésions au Parti conservateur du Canada **sont considérées être en vigueur à compter de la date qu'elles arrivent au Bureau national du Parti à Ottawa**. Lorsque les adhésions sont soumises au Bureau national dans le cadre d'une date limite en particulier pour les adhésions, ces adhésions doivent être reçues au plus tard à 17 heures (heure locale) le jour de la date d'échéance. Si la date limite tombe un week-end ou un jour férié, assurez-vous que les adhésions soumises soient livrées au Bureau national durant les heures normales de bureau avant la date d'échéance.

3. Toutes les adhésions achetées et soumises en nombre (lot) doivent être accompagnées d'une feuille de calcul électronique présentant un sommaire des adhésions soumises. Les formulaires signés des adhésions doivent également être soumis.

Nous suggérons fortement que les ACÉ et les Candidats à l'investiture conservent pour leurs dossiers une copie de la feuille de calcul électronique résumant le sommaire des adhésions et des formulaires signés.

Pour recevoir une version électronique de la feuille de calcul électronique sur le sommaire des adhésions en nombre, il suffit d'en faire la demande par courriel à : adhesions@conservateur.ca

Paiement des adhésions en nombre/lot/bloc :

4. Le Parti conservateur acceptera un chèque du compte bancaire de l'ACÉ ou du compte bancaire de la Campagne à l'investiture comme paiement pour les adhésions en nombre. Les frais d'adhésion en entier doivent être envoyés au Bureau national. Les ACÉ ne sont pas autorisées à garder leur portion des frais d'adhésion au titre du partage des revenus. Les chèques doivent être libellés à l'ordre du Fonds conservateur du Canada.

Veuillez noter ...

Les chèques personnels, les cartes de crédit, les mandats et l'argent comptant ne seront pas acceptés en tant que paiement pour les adhésions en nombre.

5. Il n'est pas nécessaire que les formulaires d'adhésion reçus par les ACÉ ou par les Candidats à l'investiture, avec des cartes de crédit personnelles ou des chèques personnels provenant des particuliers et faits à l'ordre du Fonds conservateur du Canada, fassent l'objet d'un envoi d'adhésions en nombre. Si vous choisissez de mettre en lots ces adhésions, veuillez utiliser une feuille de calcul électronique distincte pour chaque type de paiement - (par exemple : une feuille de calcul électronique pour toutes les adhésions couvertes par l'ACÉ ou par le chèque du compte bancaire de la campagne d'investiture; une feuille de calcul électronique pour tous les formulaires avec les cartes de crédit personnelles et une feuille de calcul électronique pour tous les formulaires avec les chèques personnels annexés.)

Le Bureau national n'accepte pas d'argent comptant comme méthode de paiement pour la remise des adhésions en nombre.

6. Les adhésions ne seront pas traitées sans paiement valide. Advenant une date limite pour la soumission des adhésions, à noter que **seulement les adhésions reçues et accompagnées du paiement valide seront réputées avoir été reçues à temps.** Si le formulaire du paiement n'est pas valide - (par exemple : chèque sans fonds; chèque postdaté; carte de crédit; mandat ou argent comptant) – les adhésions ne seront pas traitées et seront retournées à la personne dont le nom est indiqué sur la feuille de calcul électronique des adhésions en nombre. Lorsque les coordonnées sont manquantes, l'envoi en nombre sera retourné à l'Agent financier de l'ACÉ.

7. Le Fonds conservateur du Canada n'est pas en mesure de traiter les dons par cartes de crédit au nom des ACÉ. Veuillez vous assurer qu'au moment de l'achat d'une carte de membre, les membres souhaitant faire un don à l'ACÉ libellent leur chèque à l'ordre de l'ACÉ ou que l'ACÉ soit en mesure de traiter leurs propres dons versés par cartes de crédit. En l'occurrence, l'ACÉ doit déposer le chèque ou traiter la carte de crédit et envoyer seulement les frais d'adhésion au Bureau national.

Modalités d'adhésion :

8. Toutes les adhésions effectuées (cartes de membre vendues) par l'ACÉ ou les Candidats à l'investiture, doivent être conformes aux critères suivants édictés par le Parti conservateur du Canada en matière d'adhésion :

- Les frais d'adhésion pour un (1) an sont établis à 15 \$ par année; à 25 \$ pour deux (2) ans; à 35 \$ pour trois (3) ans; 45 \$ pour quatre (4) ans; et à 50 \$ pour cinq (5) ans.
- Le nombre d'années maximum pour une adhésion au Parti conservateur du Canada est de cinq (5) ans – (Par exemple, les membres qui possèdent une carte de membre pour 5 ans ne peuvent pas renouveler leur adhésion avant la date d'expiration de leur présente adhésion de 5 ans, ou encore, lorsque la date d'échéance se situe dans les trois (3) mois avant la date d'expiration en question).
- Les adhésions expirent le dernier jour du mois pendant l'année civile, dépendant de la date du début de l'adhésion.
- Tous les membres doivent soutenir activement les principes fondateurs du Parti conservateur du Canada.
- Le membre doit être âgé au moins de quatorze (14) ans et être citoyen canadien ou posséder le statut de résident permanent du Canada.
- Le membre ne doit pas détenir une adhésion à un autre parti politique fédéral.
- **Les membres doivent payer leurs frais d'adhésion avec leurs propres fonds.**
- Les paiements en argent comptant, par chèque commercial et carte de crédit professionnelle ne sont pas acceptés.

9. Les problèmes liés aux adhésions, comme par exemple, ceux qui se rapportent aux adhésions passées la date limite de cinq (5) ans, ou ceux relativement aux formulaires non signés, seront acheminés aux personnes qui ont fourni le paiement pour les adhésions. Si le paiement a été effectué par chèque personnel ou par carte de crédit, une lettre expliquant le problème sera envoyée directement au membre. Si le paiement a été fourni par l'ACÉ ou par un Candidat à l'investiture, une lettre indiquant le problème sera envoyée à la personne-ressource qui figure sur le formulaire de soumission de l'adhésion. Si aucun nom n'est présent, l'information sera acheminée à l'Agent financier de l'ACÉ.

Intention de se joindre au Parti :

Les conditions suivantes doivent être respectées pour le traitement d'une adhésion et le membre doit démontrer son intention de se joindre au Parti conservateur du Canada selon l'une des façons suivantes :

- Un formulaire d'adhésion signé par la personne souhaitant adhérer au Parti.
- Le paiement par chèque personnel lorsque le membre a signé le chèque.
- Le paiement par carte de crédit personnelle, lorsque le membre potentiel est détenteur de la carte de crédit.
- Dans le cas d'une adhésion familiale, un membre de la famille peut soumettre une demande d'adhésion pour lui ou pour elle, et pour jusqu'à cinq (5) membres de sa famille, à la condition que ces personnes habitent à la même adresse et possèdent des liens de famille. La personne qui paie les adhésions doit attester que les autres membres de la maison familiale respectent les modalités et les conditions d'adhésion susmentionnées; qu'ils consentent à se joindre au Parti conservateur du Canada et **qu'ils paient leurs frais d'adhésion avec leurs propres fonds.**
- Lorsqu'une ACÉ ou un Candidat à l'investiture a reçu des frais d'adhésion par chèque personnel ou par carte de crédit, et que ces frais sont déposés dans leur compte bancaire respectif, aux fins de la soumission des adhésions en nombre, le Bureau national exige l'une des preuves suivantes confirmant l'intention du membre de se joindre au Parti, **si le formulaire n'est pas signé par le membre :**
 - a) une copie du chèque personnel, ou
 - b) le numéro de carte de crédit avec tous les numéros sauf les 4 derniers ombrés de même que le nom sur la carte de crédit.

Veuillez noter que :

Les envois des adhésions en nombre qui manquent des signatures ou qui ne contiennent pas les pièces justificatives quant à l'intention des membres de se joindre au Parti seront retournés à l'ACÉ ou à la personne-ressource indiquée sur le formulaire d'envoi et **les adhésions ne seront pas traitées.** De plus, les envois des adhésions en nombre qui sont reçus avec un paiement manquant ou le paiement incorrect, **seront retournés en entier** à l'ACÉ ou au Candidat à l'investiture pour fins de correction des problèmes avant que les adhésions ne soient traitées. Lorsque les coordonnées des personnes-ressources ne sont pas inscrites, l'envoi des adhésions en nombre sera retourné à l'Agent financier de l'ACÉ. Ces questions relatives au paiement des adhésions et à l'intention de se joindre au Parti doivent être corrigées, le cas échéant, et resoumises avant la date d'échéance pour être éligible à voter lors des prochains événements du Parti.

** Si vous avez des questions au sujet des règles et des lignes directrices concernant la soumission des adhésions en nombre, n'hésitez pas à contacter le bureau des Services aux membres du Bureau national du Parti conservateur du Canada à : 1-866-808-8407 ou encore, nous écrire à : adhesions@conservateur.ca